

M. PIERRE-GEORGES ROY

(Voir gravure)

L'AUTEUR DE "LA FAMILLE TASCHEREAU"

M. Pierre-Georges Roy, occupe quoique jeune, une place honorable dans la littérature canadienne.

Né à Lévis, le 23 octobre 1870, fils de feu Léon Roy, N. P. et de Marguerite La Voie, frère de J.-Edmond Roy, membre de la Société Royale du Canada, notre distingué compatriote fit ses études au collège de Lévis et au Séminaire de Québec.

Il s'occupa très jeune de journalisme, et fonda en 1890, *Le Glaneur*, revue qui fut ensuite transportée à Montréal. M. Roy fit partie de la rédaction du *Canadien*, alors que l'hon. M. Tarte en était le directeur, puis de la rédaction du *Quotidien*; il fonda le *Moniteur de Lévis*, qu'il publia pendant plusieurs années puis, en 1891, le *Bulletin de Recherches Historiques*, revue qui jouit d'une réputation enviable et remplit sur le nouveau continent le même rôle que l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, en France, les *Notes and Queries*, en Angleterre.

Les volumes actuellement parus sont remplis de notes et de documents dont beaucoup d'inédits sur l'Histoire du Canada, notes et documents qu'on ne trouve nulle part ailleurs et qui sont de la plus grande utilité pour les littérateurs.

M. Roy a publié : *La réception de M. d'Argenson*; *L'Oraison funèbre de Frontenac*; *Les troubles de l'Eglise du Canada en 1728*; *La bibliographie de la poésie franco-Canadienne*; *Sainte Julie de Somerset*; *Notre-Dame de Bonsecours, de l'Islet*; *Saint-Jean Baptiste de Québec*; *Guide de Lévis*; *La neuvième législature de Québec*; *La dixième législature de Québec*; *La famille Taschereau*; etc., etc.

Outre ces ouvrages d'une grande originalité de forme, et d'un fonds irréprochable, notre collaborateur a sur le métier un très important et considérable travail sur l'origine et la signification des noms des villes, paroisses, les fleuves, etc de la province de Québec. Après s'être beaucoup intéressé à notre milice canadienne, dont il a fait partie dans le 17^{ème} bataillon, il s'en est retiré avec le grade de capitaine.

"LA FAMILLE TASCHEREAU"

PIERRE-GEORGES ROY

Il y a dans chaque pays, des familles privilégiées qui semblent destinées à marcher toujours à la tête de la société. Cette constance des honneurs s'attachant à un nom n'est pas le produit du hasard; elle s'explique par une véritable mission que la Providence impose à certaines familles, comme à certains individus et elle se justifie par la perpétuation du talent et de l'honneur.

Telle est l'épigraphe du livre que vient de publier M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, l'aimable et intelligent rédacteur-proprétaire du *Bulletin des Recherches Historiques*. Ce livre est l'histoire de l'une de "ces familles privilégiées" dont parle Jules Routhier, car, j'ai reconnu, dans cette épigraphe, une phrase empruntée à la *biographie* de Son Eminence le cardinal Taschereau, publiée dans *Les hommes du jour*. Le choix comme l'application en est des plus heureux.

La Famille Taschereau, tel est le titre et le sujet de l'ouvrage de M. Pierre-Georges Roy. C'est un chef-d'œuvre de patience et un monument d'érudition, qui représente deux années de travail entièrement appliquées aux recherches, aux correspondances, à la vérification et à la rédaction des bulletins généalogiques du millier de noms propres que renferme ce livre—d'une modeste apparence, deux cents pages seulement, mais dont chaque ligne a coûté son quart d'heure d'étude.

* *

Mais n'anticipons pas sur le mérite du livre avant d'expliquer cet ouvrage au lecteur.

"Quel est le plus beau nom de la race française au Canada?" Telle est la question que se posait le prince

de nos orateurs parlementaires, Sir Wilfrid Laurier, en une circonstance historique des plus mémorables, c'est-à-dire à l'occasion du jubilé sacerdotal du cardinal-archevêque Taschereau.

Quel est le plus beau nom de la race française au Canada? Et, se répondant à lui-même, avec l'éloquence qu'on lui sait, notre futur premier ministre s'écriait :

Est-ce Papineau? Est-ce Lafontaine?—Papineau et Lafontaine ont été comme des météores dans la nuit; mais il y a parmi nous une illustration perpétuelle qui, pour moi, a encore plus d'éclat. Le plus beau nom de la race française en Canada, c'est le nom de cette noble famille dans laquelle le talent, le caractère, l'honneur, la force, le travail sont héréditaires; qui, à toutes les générations, depuis cent ans, a fourni des patriotes et des travailleurs dont l'empreinte a été marquée sur les hommes et les choses de leur temps; qui, au début de ce siècle, avait l'honneur de compter un martyr de la liberté dans les prisons du gouverneur Craig; qui a donné six juges à la magistrature, un archevêque à l'Eglise du Canada, un cardinal à l'Eglise universelle! Saluons ce glorieux nom de Taschereau! Saluons-le avec respect, parce que ce nom est le symbole de ces vertus viriles qui seules font les grandes races et les grandes nations.

Comme nous le signale le magistral discours de Sir Wilfrid Laurier, plusieurs membres de la famille Taschereau ont joué un noble rôle et tenu un rang



M. PIERRE-GEORGES ROY

éminent dans l'histoire de notre beau pays. Le livre de M. Roy n'intéresse donc pas seulement les membres de cette famille, mais encore tous ceux qui aiment, étudient, cultivent la science par excellence du vrai citoyen et le patriotisme.

* *

La famille Taschereau était originaire de la Touraine. Dès 1492, elle fut anoblie par l'échevinat de Tours, de Pierre Taschereau, marchand de draps de soie.

Cette famille se divisa en plusieurs branches : les Taschereau de Beaudry, les Taschereau de Pictières, les Taschereau de la Carte, les Taschereau de Ballau, les Taschereau de Narbonne, les Taschereau de Bléré, les Taschereau de Linière, etc. A la province de Touraine, elle donna un grand nombre de hauts fonctionnaires et de dignitaires ecclésiastiques.

Thomas-Jacques Taschereau, sieur de Lapaillé, le premier Taschereau qui vint s'établir au Canada, était le fils de Christophe Taschereau, sieur de Lapaillé, conseiller du Roi, directeur de la monnaie et trésorier de la ville de Tours. Il arriva à Québec le 28 août 1726 en qualité de secrétaire de l'intendant Dupuy. Il mourut trésorier de la marine et des troupes, le 25 septembre 1749, à Québec. Il avait épousé Marie-Claire Fleury de la Forgendière, petite-fille de Louis Jolliet, le découvreur du Mississippi. Ce Thomas-Jacques

Taschereau est l'ancêtre de tous les Taschereau canadiens. Il eut une assez nombreuse famille, mais un seul fit souche : Gabriel-Elzéar.

Gabriel Elzéar Taschereau fut successivement juge des plaidoyers communs, membre de la Chambre d'Assemblée, grand-voyer du district de Québec, conseiller législatif et surintendant des maisons de postes provinciales.

La Gazette de Québec, d'ordinaire peu prodigue d'éloges, disait au lendemain des funérailles de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau :

Les vertus qui distinguaient ce citoyen vraiment respectable ne peuvent être énumérées dans une notice biographique ordinaire. Sa vie mériterait de l'être même dans ses détails les plus infimes. Qu'il nous suffise de constater qu'il a rempli les différentes charges qu'on lui a confiées avec un ordre et un discernement remarquables; comme Grand Voyer il contribua beaucoup au progrès de la province, et c'est grâce à lui si la Nouvelle-Beauce est devenue en peu d'années un établissement prospère. Personne ne fut plus zélé pour le service de son roi. Il a hérité d'une seigneurie de peu de valeur; ses talents et son industrie lui ont permis d'amasser une des fortunes les plus considérables du Canada.

De ses deux mariages, l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau eut onze enfants. Sa fille aînée, Marie-Louise, épousa l'honorable juge J.-Bte-Olivier Perrault. Une autre, Louise-Julie, devint la femme du Dr Richard-Achille Fortier. L'aîné des garçons, qui portait les mêmes prénoms que son père, embrassa l'état ecclésiastique et fut, durant plusieurs années, curé de la paroisse Saint-Jean-Port-Joli. Un autre de ses fils, l'honorable Jean-Thomas Taschereau, sénior, fut le père de Son Eminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, de lady Routh et du juge Jean-Thomas Taschereau, junior, qui est le père du juge Henri-Thomas Taschereau, résidant à Montréal, et de M. Alexandre Taschereau, le sympathique député de Montmorency.

Ce fut l'honorable Thomas Pierre Joseph Taschereau, conseiller législatif, qui continua la branche aînée. Il fut le père de l'honorable juge Joseph-André Taschereau, mort célibataire, de Thomas-Jacques Taschereau (père du regretté Linière Taschereau, décédé l'an dernier) de Catherine-Zoé Taschereau, épouse de Charles Pentland, (père de Chs-Andrew Pentland, avocat de la raison sociale Caron, Pentland, Stuart & Brodie), et de Pierre-Elzéar Taschereau, père de l'honorable juge Henri-Elzéar Taschereau.

En résumé, du tronc principal du grand arbre généalogique de la famille Taschereau, représenté ici par l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, se sont détachées quatre branches, savoir :

La première, représentée aujourd'hui par l'honorable juge Henri-Elzéar Taschereau, de la cour Suprême du Canada; par son frère, M. Léonce Taschereau, de la société commerciale Lefebvre & Taschereau, et par les petits-enfants de feu M. le notaire Thomas-Jacques Taschereau, shérif du district de Beauce, de 1858 à 1883.

La seconde branche est représentée par, l'honorable juge Henri Thomas Taschereau, de Montréal, et M. M. Alexandre Taschereau, M. P. P. Edmond Taschereau, N. P. échevin de la cité de Québec, et Antoine Taschereau, avocat, de Sainte-Marie de la Beauce, etc.

La troisième branche est représentée par M. Louis-Elzéar Taschereau, établi aux Etats-Unis.

Enfin, la quatrième branche est représentée par M. Louis-Georges Taschereau, de Sainte-Marie de la Beauce, ses frères et les enfants de feu M. Georges-Gabriel-Elzéar Taschereau.

Le soin avec lequel M. Pierre-Georges Roy a préparé son livre est au-dessus de tout éloge; bien habile sera celui qui pourra y signaler quelque erreur généalogique dans les dates, les noms ou les alliances, très nombreuses, elles aussi, comme par exemple, celles des Angers, des Bouchette, des Delorme, des Duchesnay, des Fortier, des Lindsay, des Perrault, des Routh, etc., etc. On n'en finirait pas s'il fallait tout nommer.

Evidemment le sieur de Lapaillé, Thomas-Jacques Taschereau, le premier des Taschereau, qui est venu